



## Plaisance. Assemblée générale des pêcheurs plaisanciers

# Les usagers du port veulent des évolutions

C'est devant plus de 200 personnes que s'est tenue dimanche l'assemblée générale de l'Association des pêcheurs usagers du port de Querqueville.

Le maire délégué de Querqueville, Jean-Michel Maghe, siégeait avec les membres du bureau. Plusieurs élus étaient dans la salle : Michel Louiset, maire adjoint de Cherbourg-en-Cotentin chargé du port de plaisance et de la filière nautique et de la pêche, et Yveline

Druez, conseiller départemental du canton de la Hague. Plusieurs présidents des stations SNSM (Goury, Urville et Fermainville) étaient également au premier rang.

Gilbert Joret, président de l'APUPO, a ouvert la séance avec la lecture du bilan moral. « La saison 2015 a été une bonne malgré les inévitables administratives », a-t-il déclaré. Le port est toujours classé en zone naturelle et la CUC n'a rien fait pour changer de classement, ce qui fait qu'aucun travaux ne peuvent être réalisés sur le port. Les cales et parking sont restées en état. Pourtant, certains travaux pourraient être engagés : la signalétique, des zones portuaires, les parkings et terre-pleins réservés, la zone des bateaux à vendre... »

Puis le président a rappelé que depuis avril 2013, l'APUPO est gestionnaire du port ! Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le propriétaire du port est la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin. Le maire est responsable de la police

dans la zone portuaire.

Gilbert Joret a profité de l'occasion pour rappeler que les cartes de membre faisaient office de laissez-passer pour la zone portuaire, que l'assurance pour le bateau était obligatoire et que son absence entraînait une radiation immédiate. Il a énuméré toutes les consignes et obligations que chaque membre devait respecter.

Le bilan financier, énoncé par Jean-Claude Lecarpentier, est sain. Des subventions ont été accordées aux stations SNSM, dont un soutien exceptionnel à Jobourg.

### Des fonds débloqués pour les urgences

Invité à prendre la parole, Jean-Michel Maghe a rassuré l'assistance en déclarant qu'il n'y aurait pas de changement dans la gestion du port, que la police municipale pouvait y intervenir et que des fonds seront débloqués pour réaliser les travaux les plus urgents.

Michel Louiset a fait le point des dossiers en cours et reste-

ra en contact permanent avec le conseil portuaire : « On va essayer de faire fonctionner les différentes structures de la commune nouvelle pour améliorer le confort des utilisateurs ! » Yveline Druez, pour sa part a déclaré : « Je suis là pour écouter et entendre ! », en rappelant toutefois que le Département disposait de peu de moyens.

Enfin, Jean Lepigouchet, qui représente le CPML50, a rappelé les différentes actions qu'il a menées ces derniers temps, tant pour rendre la législation compréhensible que pour les zones de pêche et les tailles des prises.

L'association compte à ce jour 280 membres et le bureau est composé de Gilbert Joret, président ; Dominique Jacqueline, vice-président ; Jean-Claude Lecarpentier, trésorier ; Laurent Philippart, secrétaire ; Bernard Avoine, représentant de la FNPPSF et CPML50. Henri Brunetière, Joël Lefranc et Fernand Siot siègent au bureau.



Le bureau, avec Gilbert Joret, à droite.



Un public nombreux et attentif a assisté à cette assemblée.